



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur  
l'unité :

Centre de Recherches Juridiques de l'Université de  
Franche-Comté (CRJFC)

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Franche-Comté

Janvier 2011



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

## Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre de Recherches Juridiques de l'Université de  
Franche-Comté (CRJFC)

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Franche-Comté

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités  
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Janvier 2011



# Unité

**Nom de l'unité :** Centre de recherches juridiques de l'Université de Franche-Comté (CRJFC)

**Label demandé :** EA

**N° si renouvellement :** 3225

**Nom du directeur :** M. Charles FORTIER, Université de Franche-Comté

## Membres du comité d'experts

### **Président :**

M. Henri OBERDORFF, Université Pierre Mendès France, Grenoble 2

### **Experts :**

M. Jean-Sylvestre BERGE, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

M. Stéphane DOUMBE-BILLE, Université Jean Moulin Lyon 3

M. Cyril NOURISSAT, Université Jean Moulin Lyon 3, représentant le CNU

## Représentants présents lors de la visite

### **Délégué scientifique représentant de l'AERES :**

M. Habib GHERARI

### **Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :**

M. Jacques BAHI, VPCS, Université de Franche-Comté,

Mme Catherine TIRVAUDEY, Directrice de l'UFR des sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (SJEPEG), Université de Franche-Comté



# Rapport

## 1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

Le comité d'experts a été reçu, le 27 janvier 2011 (après-midi), dans des conditions matérielles satisfaisantes et suivant le programme arrêté. Les entretiens avec l'équipe de direction (voir ci-dessous pour la composition), M. le Vice-président du Conseil scientifique, Mme la Doyenne de l'UFR des sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion, ainsi que plusieurs membres du Centre, notamment les porteurs de thématiques de recherches, ont été nourris et se sont déroulés dans une atmosphère détendue et fructueuse. Les documents fournis ont été de qualité et présentés, commentés et au besoin rectifiés. La discussion avec la tutelle (université) a été enrichissante et conduit à une meilleure compréhension des enjeux qui s'attachent à certaines des analyses du dossier. La rencontre avec les doctorants, nombreux, a permis de se faire une idée plus pointue sur la vie interne du Centre et sur la façon dont ces doctorants sont intégrés à ses structures ainsi qu'à ses activités.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le Centre de recherches juridiques de l'Université de Franche-Comté (CRJFC), équipe d'accueil n° 3225, est l'unique UR en sciences juridiques de cette université et a donc vocation à regrouper tous les enseignants-chercheurs juristes. Il a été créé en 2004 et résulte de la fusion du Centre de Recherche sur la Protection Juridique de la Personne (CRPJP) et du Centre d'Études de Droit Public (CEDP). Afin de mener à bien les projets déjà engagés par le CRPJP et le CEDP, des équipes internes s'étaient rapidement constituées au moment de la fusion. Ces équipes internes ont toutefois été supprimées au cours du 2e semestre de l'année 2007. L'organisation du CRJFC a donc délaissé la structuration interne par équipes, marquée par les sous-disciplines (« laboratoire d'études politiques », groupe de recherche « droit et administration publique », « laboratoire de droit civil », etc.), et ceci dans le but de faire place à une circulation entre les sous-disciplines et donner tout son sens à la fusion des deux unités de recherche. Le travail scientifique s'est dès lors fait par l'intermédiaire de groupes de recherche ad hoc, dont le caractère pluridisciplinaire a été recherché, groupes formés par appel à candidatures sur un projet identifié à destination de l'ensemble des membres du Centre, puis pilotés par le directeur du projet. Les thèmes de recherches, au titre du bilan (pour le projet, voir infra les trois axes de recherche analysés point 4), sont les suivants : (i) Dépendances et solidarités, (ii) Droit, sciences et techniques, (iii) Démocratie, territoires, systèmes politiques et juridiques, (iv) Services publics, (v) Droit pénal et disciplinaire et (vi) Droit économique. L'École doctorale de rattachement est la suivante : Langages, Espaces, Temps, Sociétés (LETS ED n° 38). La structure fédérative de rattachement est la MSHE Claude Nicolas Ledoux (USR CNRS 3124).

- Equipe de Direction :

Le CRJFC est dirigé par deux co-directeurs élus pour 4 ans par les deux « sections internes » du Centre (respectivement droit privé et droit public).

- Equipe actuelle :

- M. Charles Fortier, droit public ;
- Mme Catherine Philippe, droit privé.

Le fonctionnement pratique du Centre s'appuie notamment sur le travail d'une ingénieure d'études, Mme Françoise Clerc, affectée à temps plein depuis 2010.



- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	29	38
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)		
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0.5	1
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	20	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	10	16

## 2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global sur l'unité:

Le CRJFC est une jeune unité, dans sa configuration actuelle, qui confirme pleinement des espoirs suscités il y a quatre ans. Les nécessaires mutations ont été menées avec intelligence selon une logique de projets et, même si elles ne sont pas totalement achevées, commencent à porter leurs fruits par la mise en place de thématiques réellement transversales. Ce constat est désormais de nature à permettre un positionnement très intéressant de l'unité au sein de l'ensemble pluridisciplinaire auquel elle appartient.

- Points forts et opportunités :

L'affirmation de thématiques transversales, originales et fortes comme le vieillissement et les dépendances économiques et sociales ou la gouvernance des systèmes universitaires donnent lieu à une activité de publication soutenue et régulière. Au surplus, certains des thèmes de recherche en cours s'inscrivent parfaitement dans les axes de recherche prioritaires du site (par exemple au sein du Gérontopôle). Ils permettent aussi d'aborder la dimension de valorisation de la recherche à destination des partenaires socio-économiques locaux.

- Points à améliorer et risques :

La présence d'une équipe de doctorants motivés a été relevée. Mais elle devrait probablement être davantage accompagnée de manière collective. Elle doit ainsi permettre d'augmenter à terme le taux de producteurs mais aussi d'améliorer la qualité scientifique des publications dans le sens d'une approche plus notionnelle et/ou théorique. Par ailleurs, il convient de poursuivre l'effort mené dans la perspective de l'internationalisation et/ou l'europanisation des thèmes de recherche, comme c'est le cas déjà avec le programme de recherche consacré à l'accès au juge, « à cheval » sur les deux contrats. En ce sens, les possibilités offertes par la constitution du PRES Bourgogne/Franche-Comté doivent être saisies, sans pour autant que cette dernière ne conduise à un affadissement des principaux projets structurants de l'équipe qui, en raison de sa taille, pourrait risquer la dilution dans un ensemble trop vaste.



- **Recommandations:**

Le CRJFC doit pouvoir afficher un positionnement scientifique encore plus clair et encore plus ambitieux en raison des ressources intellectuelles qu'il est en mesure de mobiliser, mais aussi du franc soutien apporté par l'établissement, ne serait-ce qu'en termes de contrats doctoraux et de postes mis au mouvement. Pour ce, la politique volontariste privilégiant les thèmes fédérateurs et innovants doit être poursuivie. Elle suppose aussi un accompagnement encore plus réfléchi et structuré des jeunes enseignants-chercheurs passant, par exemple, par la mise en place par l'équipe de conférences doctorales et autres séminaires, faute pour les intéressés de trouver en l'état actuel la réponse aux attentes exprimées au sein de l'école doctorale de rattachement.

- **Données de production :**

(cf. [http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres\\_Identification\\_Enspts-Chercheurs.pdf](http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Enspts-Chercheurs.pdf))

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	35
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	1
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/(N1+N2)]	92 %
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	1
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	7

### 3 • **Appréciations détaillées :**

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

Avec un taux de producteurs satisfaisant, le CRJFC présente un bilan de qualité en matière de publication. Près de 280 publications l'ont été dans des revues à comité de lecture (répertoriées ou non). Par ailleurs, on notera des participations régulières à des colloques avec communication, quelques rapports. Mais il faut surtout souligner la publication, chez des grands éditeurs, d'ouvrages collectifs, fruits de colloques et de travaux du CRJFC. Certaines publications assurent la « lisibilité » scientifique du centre. D'autres sont des œuvres de vulgarisation et contribuent, à ce titre, au processus de valorisation. On pourrait souhaiter, cependant, davantage de publications à plus fort contenu théorique.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

Au plan local, et notamment au sein de son établissement de rattachement, le CRJFC apparaît comme une équipe très bien intégrée selon une logique de progressivité. Alors que la discipline n'est pas « historique », le CRJFC semble désormais avoir su trouver sa place et rayonner au-delà, y compris vers le monde socio-économique. Cette place conquise mérite maintenant d'être vue comme un tremplin possible pour doter l'équipe d'une plus forte attractivité. En ce sens, quelques indices encourageants peuvent être relevés. L'accueil de doctorants étrangers est devenu une réalité. La participation à des programmes de recherche de dimension internationale, à tout le moins européenne, devient réalité, même si la dimension semble liée à des facteurs plus personnels qu'institutionnels. La participation à des pôles régionaux d'activités (Gérontopôle) est à relever. Le renforcement et la stabilisation du corps des professeurs, en ce sens, sont cruciaux.



- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:**

Si l'unité est dotée de statuts de qualité, il apparaît que la gouvernance se manifeste avant tout sur un mode informel et, probablement, assez consensuel. Comme cela a été relevé par plusieurs des personnes auditionnées, la « taille humaine » du CRJFC et, plus généralement, de l'UFR permet ce type de fonctionnement. Il n'en demeure pas moins que les progrès doivent être poursuivis. La logique d'appels à projet choisie est à encourager et doit permettre une implication de tous, sans pour autant faire perdre la cohérence de l'ensemble. S'il est probablement une dimension à améliorer, elle réside dans l'encadrement des doctorants et jeunes chercheurs par un soutien collectif et organisé apporté à leurs travaux de thèses, ce d'autant que nombre d'entre eux sont assez éloignés de leur directeur de recherche. On peut en ce sens penser que la restructuration de la recherche au niveau régional du fait de la mise en place du PRES Bourgogne/Franche-Comté, mouvement duquel le CRJFC n'est pas absent, est de nature à renforcer l'encadrement.

- **Appréciation sur le projet :**

Les thèmes de recherche prioritaires mis en avant par l'équipe séduisent tant quant à leur contenu que quant à leur portée structurante du CRJFC. Certains d'entre eux sont porteurs d'une réelle dynamique, à même d'inscrire durablement le centre dans des thématiques qui lui sont propres et, ainsi, de nature à assurer une reconnaissance de l'équipe dans l'espace français et européen de la recherche. Dès lors, les moyens tant en personnels qu'en matériels, doivent être concentrés sur ces projets. Cela ne signifie cependant pas que les autres axes thématiques plus spécifiques doivent être abandonnés. Mais, à terme, deux ou trois grands projets bien identifiés doivent être privilégiés.

#### 4 • Analyse équipe par équipe et/ou par projet

Pour chaque projet, le CRJFC pratique l'appel à candidatures afin de constituer des groupes de travail ad hoc et dès lors il n'y a pas d'effectifs affectés à proprement parler à chaque axe. Suivant cette même démarche, il n'y a pas davantage de responsable d'axe, l'initiateur du projet en devenant le pilote.

#### **Intitulé de l'axe :** « Droit et protection de la personne » (projet d'axe)

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

Cet axe, sous forme de projet pour l'instant, ambitionne d'étudier le droit de la santé et des nouvelles technologies, le vieillissement et les dépendances économiques. Une filiation peut être faite avec les thématiques de recherche du quadriennal en cours telles que : « Dépendances et solidarités », « Droit sciences, sciences et techniques » et « Droit économique ».

La production scientifique au titre des thématiques ainsi poursuivies et réorientées est satisfaisante tant sous l'angle de la qualité que de la quantité.

Ainsi, on relève : des ouvrages collectifs (« Droit et vieillissement de la personne » par exemple) ; un rapport sur appel d'offres relatif aux pratiques de transmission du logement en Franche-Comté et en Alsace Moselle ; une étude sur la récupération des aides sociales sur les successions, des conférences, des participations scientifiques diverses et variées ( commission de réflexion sur un pôle interrégional de gérontologie...) ; la participation à des réseaux (Droit, sciences et techniques), ou à la rédaction du code de la recherche.

Cette axe devrait logiquement attirer le plus de doctorants parce qu'il regroupe plusieurs thématiques jusqu'à séparées et ayant chacune ses doctorants. On constate donc plusieurs thèses sur des thèmes proches, la plupart encore en préparation (16) et peu ayant été déjà soutenues (2).

Des relations contractuelles ont été nouées avec plusieurs partenaires locaux, nationaux et parfois internationaux.



- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

Un effort a été fait pour renforcer la visibilité du centre au niveau régional, national et, mais dans une moindre mesure, international. Ainsi, avec l'exemple de l'ancien pôle « Droit, sciences et techniques », on relève des collaborations internationales : en Europe (avec la Suisse notamment), en Tunisie, au Brésil, en Inde (au titre d'un programme de recherche ANR) et en Chine.

Au plan national, des réponses à des commandes de professionnels sont à signaler par exemple sur des questions comme la télémédecine, l'urgence médicale et le consentement du patient. Plusieurs conférences sont également à citer au titre de la valorisation et de la vulgarisation.

Bien entendu, ces efforts, parmi lesquels figure la participation à un programme de recherche financé par l'ANRS (Sida), tracent la voie à ce nouvel axe et à travers lui au centre pour une meilleure formation de partenariats et de collaborations tant au niveau local qu'international, domaines dans lesquels une réelle marge de progression existe.

- **Appréciation sur le projet :**

Ce projet d'axe « Droit et protection de la personne » présente déjà de solides atouts en ce qu'il poursuit une démarche qui a permis au centre d'enregistrer un certain succès et d'accumuler une expérience précieuse pour un laboratoire aussi jeune. En même temps, il évite le risque de dispersion entre de trop nombreuses thématiques de recherches toutes également intéressantes, mais risquant ensemble de multiplier les projets à l'excès au regard des effectifs et des moyens.

On relèvera que cet axe se décline d'ores et déjà en deux thèmes : l'activité du Comité national consultatif d'éthique avec l'objectif de rassembler et d'étudier les avis de ce dernier pour en extraire une « doctrine » et la comparer avec celle des institutions étrangères analogues. Le 2e volet porte sur les dépendances, domaine familier au centre, avec les questions des soins contre la dépendance, les relations intergénérationnelles et les nouvelles dépendances, les subordinations économiques et la dépendance économique.

Des journées d'étude et des colloques sont prévus ; des collaborations avec d'autres UR ou des partenaires étrangers sont envisagées. C'est le type de thème fédérateur dont le centre pourra espérer un effet de synergie. En même temps, les questions abordées présentent à l'évidence un intérêt théorique et social sur lequel il n'est nul besoin de s'appesantir.

- **Conclusion :**

- **Avis global sur l'axe :**

Il s'agit d'un axe prometteur au regard tant de l'acquis, avec des thématiques déjà éprouvées et maîtrisées par le centre, que des perspectives ouvertes avec une volonté d'approfondir un type de questionnements dont l'intérêt juridique et social est susceptible de permettre au centre d'occuper un positionnement reconnu.

- **Points forts et opportunités :**

- Un axe jeune avec un projet porteur par ses potentialités ;
- un acquis gage de sérieux et de crédibilité.

- **Points à améliorer et risques :**

La politique à l'égard des doctorants doit être plus énergique, même si ce qui est déjà fait mérite d'être encouragé.

La méthode en matière de réalisation des projets (formation de groupes ad hoc à chaque fois) pourrait montrer ses limites compte tenu de la contrainte liée à l'effectif et aux diverses initiatives prises tant collectivement qu'individuellement.





## – Recommandations :

Veiller à un encadrement plus performant et plus poussé des doctorants, pour aboutir notamment à un taux de soutenance plus élevé.

Développer cette culture de projets transversaux et innovants, mais en portant une attention soutenue au risque de dispersion qu'elle présente au regard des moyens disponibles.

### **Intitulé de l'axe :** « Systèmes juridiques et politiques » (projet d'axe)

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

Là encore cet axe n'est pas sans lien avec l'une des thématiques en cours du CRJFC, « Démocratie, territoires, systèmes politiques et juridiques ». Cela devrait permettre la poursuite de la traditionnelle coopération avec le GRALE et l'implication des historiens du droit, des spécialistes de droit constitutionnel et des politistes.

Les réalisations passées, au titre de l'ancienne thématique, méritent attention. On peut créditer cette dernière d'un colloque international sur « La démocratie locale à la recherche d'un nouveau souffle » (2009, à paraître aux éditions L'Harmattan), plusieurs journées d'études et conférences sur la démocratie électronique, l'Union européenne en crise(s), les collectivités territoriales et l'emploi...

On peut y ajouter 6 thèses, 2 soutenues (en 2008) et 4 en préparation. Au total, il s'agit d'une production collective non négligeable qui atteste la crédibilité et le sérieux de cette thématique de recherche ainsi que sa prise en charge par le CRJFC.

S'agissant en revanche des relations contractuelles, elles n'apparaissent pas au titre du bilan de la thématique.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

Au titre du projet (voir infra), on peut noter la collaboration envisagée (mais elle existe déjà en fait) avec le GRALE, le CREDESPO (UR de Université de Bourgogne), le CERDHAP (UR de Université de Grenoble II) et celle également projetée à l'international, par exemple pour les thèmes de recherche « République : modèles, anti-modèles et utopies » et « Sénats et chambres hautes : histoire comparée ».

La capacité à générer des financements n'apparaît pas spécifiquement au titre de cet axe, ni celle à répondre à des appels d'offres ou encore celle à faire naître et développer des collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers.

- **Appréciation sur le projet :**

Le projet de cet axe comporte deux volets : l'un sur le droit local et les réformes territoriales, l'autre sur les systèmes politiques. Au titre du premier sont envisagés d'une part un cycle de conférences-débats sur la démocratie locale avec notamment l'intervention d'enseignants-chercheurs du CREDESPO (UR de Université de Bourgogne), d'autre part la participation aux travaux de la Commission « Intercommunalité, réforme de l'Etat et relations Etats-collectivités territoriales » du GRALE (ceci pour la région Franche-Comté).

Au titre du second volet plusieurs colloques sont programmés : « République : modèles, anti-modèles et utopies » ; « Sénats et chambres hautes : histoire comparée » ; « Le Sénat et la révision constitutionnelle sous la Ve République ».

On voit ici toute la richesse de cet axe (et par là même celle du Centre). Reste que classiques en eux-mêmes, ces thèmes paraissent éloignés de ceux du premier axe. Cela s'explique en partie au moins par le fait que le CRJFC est l'unique unité de recherche en droit de l'Université de Besançon. Il a vocation à regrouper tous les enseignants-chercheurs juristes et au-delà (polistes). Mais, cette offre ne risque-t-elle pas de ralentir l'unité du centre et de constituer un frein à la conception et/ou à la réalisation de thèmes véritablement fédérateurs ?



- Conclusion :

- Avis global sur l'équipe :

Il s'agit d'un axe porteur permettant de regrouper les enseignants-chercheurs non spécialisés dans les thématiques développées par les deux autres axes. Ses thèmes de recherches sont crédibles et son programme paraît réaliste au regard de ses forces.

- Points forts et opportunités :

- Une expérience positive sur des thèmes proches et un précieux savoir-faire acquis à cette occasion.

- Une volonté d'ouverture à différentes collaborations avec des unités de recherche extérieures (à commencer par celles de l'Université de Bourgogne, lien bien utile dans le cadre du PRES Bourgogne/Franche-Comté) ou avec des partenaires plus lointains.

- Points à améliorer et risques :

- Une plus grande ouverture à l'international accroîtrait la valeur ajoutée de cet axe ;

- mais aussi une disponibilité plus grande pour des recherches communes avec les autres axes de façon à renforcer l'unité du centre et son positionnement national.

- Recommandations :

- Veiller à un encadrement plus performant et plus poussé des doctorants, pour notamment aboutir à un taux de soutenance plus élevé.

- Poursuivre les recherches de collaborations et renforcer les collaborations existantes.

- Développer cette culture des projets transversaux et innovants, mais avec une attention portée à la possible multiplicité des pistes de recherche et au risque de dispersion qu'elle présente au regard des moyens disponibles.

### Intitulé de l'axe : « Services publics » (projet d'axe)

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Cet axe « Services publics » revendique clairement la continuité avec l'ancienne thématique dont l'intitulé est d'ailleurs identique. Cela se vérifie également au niveau des travaux dont certains vont se poursuivre (voir projet infra).

Du côté du bilan scientifique de la thématique « Services publics », on relève des résultats intéressants : un colloque international publié (Daloz) sur « Université, universités » (2009) ; un programme de recherche sur l'accès au juge avec une dimension nationale et internationale et auquel ont notamment contribué les enseignants-chercheurs de l'Université voisine de Bourgogne. Au titre de ce programme, on relève plusieurs journées d'études sur les mutations du service public (2007, publiée à la RFDA) ; l'accès à la CEDH (2010, publications aux Petites Affiches) ; la médiation ; la réforme de la prescription...

Des thèses en préparation (4), mais sauf erreur aucune soutenue, sur des sujets relevant de cette thématique complètent ce tableau dont on constate, dans l'ensemble, la qualité et le sérieux.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

Cet axe a su nouer des liens utiles pour la bonne fin de ses projets tant au niveau régional, national qu'international (avec toutefois une efficacité moindre pour ce dernier niveau).

Un recrutement de MCF a été opéré en mai 2010. Le candidat retenu est spécialiste de contentieux administratif, ce qui constitue un bon renforcement pour les travaux en cours.



La capacité à obtenir des financements externes ou celle de participer à des programmes internationaux ou encore celle de nouer des collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers ne semblent pas vraiment développées.

- **Appréciation sur le projet :**

Cet axe a un projet ambitieux et entend continuer et approfondir les travaux amorcés lors du présent quadriennal. On retrouve ainsi le programme de recherche sur l'accès au juge avec cette fois-ci l'ambition de rédiger un ouvrage collectif et d'organiser un colloque international (en 2012). La participation d'enseignants-chercheurs d'autres universités, tout comme celle de collègues étrangers, est espérée. Deux contrats doctoraux ont été mis en place sur des thèmes ciblés sur le service public de la justice, outre le recrutement déjà évoqué d'un MCF.

Le second volet des recherches projetées touche aux systèmes universitaires et de recherche, sujet dont on a déjà vu qu'il a commencé à être examiné par le centre (voir supra, bilan scientifique). Un colloque international analysera la question de l'évaluation dans les systèmes français et étrangers d'enseignement supérieur et de recherche. Il sera complété par une journée d'études sur l'enseignant-chercheur en droit comparé à l'occasion de laquelle le centre promet d'aborder quelques questions taboues.

Voilà autant de sujets intéressants dont on peut raisonnablement croire, à la lumière du bilan sur des questions très proches, qu'ils permettront de mener à bien cet axe. Il reste à espérer que la participation étrangère soit la plus forte possible pour accroître, s'il en était besoin, l'intérêt de telles analyses.

Ce type de problématiques devrait permettre au CRJFC d'occuper un créneau intéressant et porteur dans le monde de la recherche juridique.

- **Conclusion :**

- **Avis global sur l'équipe :**

Il s'agit d'un axe jeune alliant expérience et détermination. Le bilan au titre de l'ancienne thématique « Services publics » est sérieux. Le programme de recherches proposé possède une attractivité certaine du point de vue de son intérêt scientifique et une crédibilité forte du point de vue des chances de sa mise en œuvre.

- **Points forts et opportunités :**

- Certains thèmes de recherche sont porteurs. Ils demeurent originaux dans la recherche juridique.
- L'équipe est jeune et très soudée avec des réalisations à son actif et une ambition à la mesure de ses acquis.

- **Points à améliorer et risques :**

Comme pour les autres axes, le risque tient au programme dont la richesse peut conduire à une certaine surcharge au regard des forces du centre. Mais bien sûr, les thèmes fédérateurs sont toujours à privilégier dans l'intérêt à long terme du centre lui-même.

- **Recommandations :**

- Veiller à un encadrement plus performant et plus poussé des doctorants, pour en particulier aboutir à un taux de soutenance plus élevé.
- Poursuivre les recherches de collaborations et pérenniser celles existantes.
- Développer cette culture de projets transversaux et innovants, mais avec une attention soutenue au risque de dispersion qu'elle présente au regard des moyens disponibles.



Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
Centre de Recherches juridiques de l'Université de Franche-Comté (CRJFC)	A	A	B	A	A

**C1** Qualité scientifique et production

**C2** Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

**C3** Gouvernance et vie du laboratoire

**C4** Stratégie et projet scientifique

### Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

#### Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>82</b>	<b>22</b>	<b>52</b>	<b>57</b>	<b>29</b>	<b>276</b>
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

### Intitulés des domaines scientifiques

#### Sciences Humaines et Sociales

**SHS1** Marchés et organisations

**SHS2** Normes, institutions et comportements sociaux

**SHS3** Espace, environnement et sociétés

**SHS4** Esprit humain, langage, éducation

**SHS5** Langues, textes, arts et cultures

**SHS6** Mondes anciens et contemporains

# UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE

## PRESIDENCE

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ



### ADRESSE POSTALE :

1, rue Claude Goudimel  
25030 Besançon Cedex  
Fax : 03 81 66 50 25

### Références à rappeler :

S2UR120001792 CRJFC 0251215K

### Personne chargée du dossier :

Christiane GRILLIER

☎ : 03 81 66 58 10

### BORDEREAU DES PIECES ADRESSEES A :

AERES


Comité d'évaluation de l'EA 3225 CRJFC

DESIGNATION	OBSERVATIONS
<p>- volet corrigeant les erreurs factuelles du rapport d'évaluation</p> <p>- volet général : observations générales sur le rapport d'évaluation de l'EA 3225 Centre de recherches juridiques de l'université de Franche-Comté.</p>	<p>Pour attribution</p>

Besançon, le 8 avril 2011

Le Président de l'Université,

Pour le PRÉSIDENT et par délégation  
Le Vice-Président

  
Daniel SECHT  
Claude CONDÉ

### **Volet général : observations générales sur le rapport d'évaluation de l'EA 3225.**

Les co-directeurs du CRJFC se réjouissent très profondément de la reconnaissance, par les experts de l'AERES, des efforts entrepris par cette jeune équipe de recherche et de ses résultats, tant en interne pour décloisonner ses travaux et leur donner une densité et une régularité dont ils ne pouvaient pas se prévaloir au titre du précédent quadriennal, que pour les ouvrir sur l'extérieur en engageant des collaborations nombreuses, sur le plan scientifique à proprement parler mais aussi en vue de la valorisation des produits de la recherche et de leur transmission à la société. Ces avancées, conduites pour certaines d'entre elles un peu à contre-culture, témoignent d'une volonté forte et collective d'évoluer vers l'excellence : que cette dynamique soit soulignée est réconfortant et gratifiant pour ceux qui l'ont portée et y ont contribué.

Ils entendent aussi, et admettent volontiers, les critiques qui sont adressées à la politique actuelle du CRJFC : ils reçoivent comme des encouragements à persévérer les réserves exprimées au sujet, d'une part, de l'encadrement encore un peu lâche des doctorants, et d'autre part, de l'insuffisante dimension internationale des activités de l'équipe. Ces deux aspects de la politique de recherche d'un centre, sur lesquels le CRJFC a pourtant progressé de façon considérable en trois ans, avaient été relevés comme des relatives faiblesses au moment de la visite des experts. Il importe de souligner que prenant acte de telles observations, le CRJFC s'est engagé, depuis, dans plusieurs voies qui sont les suivantes.

- Au sujet des jeunes chercheurs
  - Une formation spécifique sur la recherche en droit est actuellement soumise à l'école doctorale. Elle comprendra plusieurs séminaires qui s'étaleront sur une année, dont le premier sera consacré en septembre à la méthodologie du droit comparé : Anne Brobbel-Dorsman, maître de conférences HDR en droit privé du CRJFC, et Thierry Rambaud, professeur de droit public en détachement à l'ENA et spécialiste de droit comparé, ont accepté d'assurer cette première journée de formation.
  - Depuis janvier 2011, les doctorants du CRJFC ont presque tous assisté, et pour certains participé, aux colloques et conférences organisés ou co-organisés par le CRJFC (journée du 4 mars sur "La réforme des collectivités territoriales", conférence-débat du 1<sup>er</sup> avril sur "La loi LOPPSI 2" organisée avec la Ligue des droits de l'homme, conférences d'Irène Théry du 7 avril sur "Maternité naturelle, paternité sociale" et "La différence de genre"). Certains en tirent des perspectives très sérieuses de publication.
  - Le colloque organisé dans le cadre du PRES, par les écoles doctorales LETS de Besançon et LISIT de Dijon, verra intervenir en juin deux jeunes docteurs du CRJFC, l'un en droit privé et l'autre en droit public ; les travaux donneront lieu à publication. Les doctorants du Centre y assisteront.
  - Plusieurs "entretiens de suivi", en droit privé comme en droit public, sont déjà programmés en 2011.
- Au sujet de la dimension internationale des activités
  - A été engagée une démarche systématique consistant à dresser un bilan, tant collectif qu'individuel (concernant chacun des chercheurs), relatif aux opportunités à saisir et aux potentialités à développer sur le plan des relations internationales, compte tenu des thèmes de recherche.

- Ont été pris ou approfondis des contacts avec des universités étrangères, comme celle de Nankai à Tianjin en Chine (ces contacts existaient déjà au moment de la visite des experts, et se poursuivent), celle de Settat au Maroc et celle de Tolède en Espagne (ceux-là sont nouveaux).
- Plus généralement, c'est sur la base de la maturité des projets en cours de réalisation au CRJFC que nous entendons prendre des contacts pour développer nos recherches vers l'étranger —mais aussi, sur un autre aspect du rapport de l'AERES, pour solliciter des financements auprès d'institutions spécialisées (pour exemple, le projet de recherche sur l'accès au juge vient de bénéficier, en mars 2011, d'un important financement accordé par l'École Nationale de la Magistrature).

Tout aussi fondamentalement, se poursuit la politique de resserrement des activités du CRJFC, engagée depuis plusieurs années comme en témoigne l'évolution de ses travaux et de leur inscription dans les axes du prochain contrat, autour de thèmes à la fois innovants, transversaux et fédérateurs, pour être susceptibles à moyen terme d'identifier Besançon comme un pôle véritablement attractif pour des chercheurs spécialisés ou en quête de spécialisation.

Catherine Philippe – Charles Fortier

Co-directeurs du CRJFC



The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is 'C. Philippe' and the signature on the right is 'Charles Fortier'.